

1 9 9 0

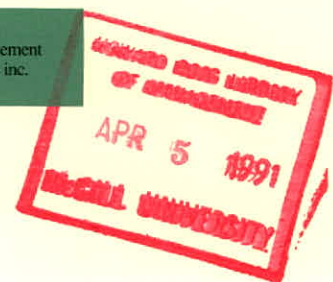
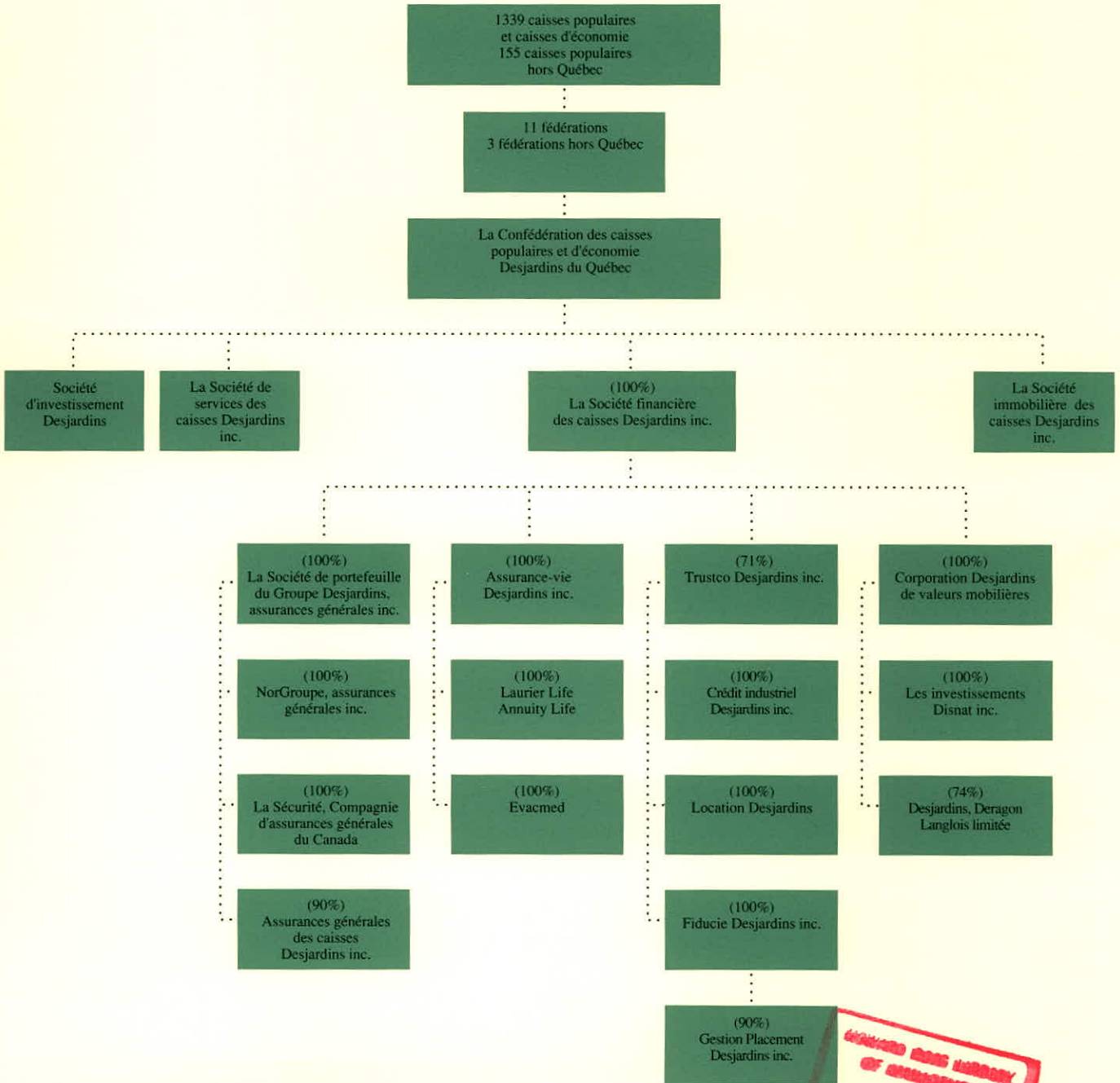


LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE
DU GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES



Desjardins

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAISSES DESJARDINS INC.



FAITS SAILLANTS

- Une augmentation du chiffre d'affaires de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., de 34% dans une industrie qui affiche un taux de croissance moyen de l'ordre de 4 à 5%;

- Une part de marché de plus de 10% en assurances de particuliers au Québec, pour la Société, et un positionnement stratégique enviable, compte tenu des tendances;

- Une autre année exceptionnelle pour les Assurances générales des caisses Desjardins inc. qui connaissent une augmentation de 60% de leur chiffre d'affaires;

- Une optimisation du réseau de vente d'assurances dans les caisses et un meilleur équilibre entre les caisses-service, les caisses-service regroupées et les caisses-information;

- La refonte des systèmes, la robotisation de nos envois postaux: derniers éléments de

la révolution technologique au service de plus de 500 000 clients;

- NorGroupe, assurances générales inc., à l'aube du redressement anticipé et d'un avenir prometteur sur de nouveaux marchés;

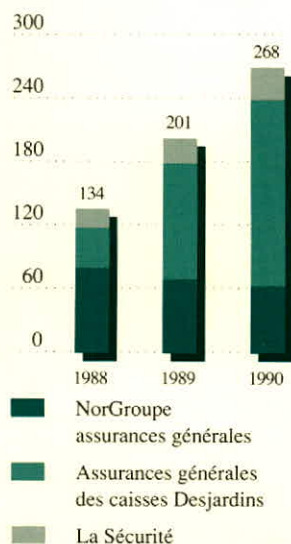
- La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada: une autre année de croissance et de rentabilité;

- Un sentiment d'appartenance qui s'affirme chez les employés, une tournée et un sondage auprès des caisses, une mission sociale bien remplie;

- Des résultats financiers en accord avec les prévisions, malgré l'entrée en vigueur de la TPS, le contexte récessionnel et un hiver difficile en début d'année.

Évolution du
chiffre d'affaires
de La Société
de portefeuille
du Groupe Desjardins,
assurances générales inc.

(en millions \$)



1990: L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION

.....
par Camille Montpetit, président du Conseil



Affermir, étayer, fortifier, stabiliser... Autant de mots pour exprimer la même réalité: 1990 aura été, à La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales, l'année par excellence de la consolidation.

En effet, l'année que nous venons de vivre a permis de renforcer pratiquement tous les secteurs de l'organisation, de parachever beaucoup de travaux, de soutenir certains développements, bref, d'établir l'entreprise et ses sociétés dans le peloton de tête des plus importantes compagnies d'assurances IARD du Québec.

Cette consolidation s'est également faite au bénéfice de plus de 500 000 assurés, nos clients, des gens qui peuvent compter sur une organisation compétente, une entreprise qui est en train de définir les standards d'excellence pour l'industrie des assurances IARD de l'an 2000.

L'année 1990 a également été celle de mon arrivée à la présidence du conseil d'administration, une première année bien remplie. Mais le fait marquant de 1990 fut sans contredit la tournée des caisses par notre président.

C'est également au cours de 1990 que nous avons révisé les principes de rémunération des caisses au regard de la vente d'assurances dans leurs établissements. Il est important de bien asseoir la rentabilité de la relation d'affaires entre AGCD et chaque caisse, tant au chapitre des frais que des trop-perçus. C'est dans cet esprit que nous avons revu les ententes.

Je tiens à souligner, à ce propos, l'excellente collaboration de la Confédération et des fédérations ainsi que la compréhension dont celles-ci ont fait preuve tout au long de ces négociations.

Évidemment, nous n'aurions pu atteindre tous ces objectifs sans l'appui constant de tous les intervenants de la Société: les membres du conseil d'administration, les membres du comité de direction, tous les employés et, ultimement, nos actionnaires, les gens des caisses Desjardins.

Puissent ce partenariat et cet esprit de collaboration se poursuivre encore longtemps, pour le bénéfice des membres Desjardins et de tous les consommateurs québécois.

Camille Montpetit
Président du conseil d'administration

BILAN DES ACTIVITÉS

.....
par John Harbour, président et chef de la direction



LA BONNE DÉCISION

Au milieu des années '80, le Mouvement Desjardins décidait de créer trois réseaux distincts en assurances IARD: un réseau à l'intention des intermédiaires de marché, un autre réservé à l'assurance-groupes et un troisième offrant ses produits dans le réseau des caisses Desjardins.

Du même coup, Desjardins prenait le pari de la formation de ses ressources et investissait massivement dans un savoir-faire technologique avancé en matière de marketing et de distribution d'assurances.

Cinq années plus tard, force est de constater que nous bénéficions d'un positionnement stratégique exceptionnel dans l'industrie et que nous sommes fin prêts pour prendre les virages d'un marché en pleine évolution.

Le marché des assurances IARD au Québec représente un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de dollars. Les intermédiaires de marchés détiennent 80% de cette assiette, les assureurs-groupes, 3% et les assureurs directs, 17%.

Même si le marché est toujours dominé par les assureurs traditionnels qui distribuent leurs produits par les intermédiaires de marché, les deux autres segments de la distribution sont en nette progression. Or, deux de nos trois sociétés d'assurances sont chefs de file dans ces segments.

Avec *NorGroupe, assurances générales inc.*, une compagnie qui est en train de se repositionner auprès des intermédiaires de marchés, avec *La Sécurité, Compagnie d'assu-*

rances générales du Canada, notre société spécialisée en assurance-groupes et avec *Assurances générales des caisses Desjardins inc.*, notre entreprise de distribution dans le réseau des caisses, nous sommes en mesure de répondre à toute la gamme des besoins des consommateurs de l'an 2000 en matière d'assurances IARD: voilà pour demain la véritable pertinence de nos stratégies d'hier.

L'ANNÉE 1990: UN DÉVELOPPEMENT ENCORE UNIQUE DANS L'INDUSTRIE

En 1990, La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales a vu son chiffre d'affaires passer de 200,7 à 268,0 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 34%.

Dans une industrie qui affiche un taux de croissance moyen de 4 à 5%, la performance reste grandement exceptionnelle. Grâce à ce rythme de croissance soutenu depuis les trois dernières années, La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales fait aujourd'hui partie des trois plus importantes sociétés d'assurances IARD du Québec, un trio qui se détache nettement des autres compagnies d'assurances sur le marché.

Avec une part de marché de plus de 10% en assurances de particuliers au Québec et une base de clients de plus de 500 000 assurés, l'organisation est aujourd'hui apte à relever les défis de la décennie.

BILAN DES ACTIVITÉS



La centrale de télémarketing de Lévis, complètement indispensable du réseau des caisses avec une force de vente disponible 68 heures par semaine.



L'organisation dispose désormais des ressources technologiques nécessaires au traitement des documents d'assurance, tel le robot conçu pour assembler et expédier quotidiennement quelque 10 000 envois.

ASSURANCES GÉNÉRALES DES CAISSES DESJARDINS: OPTIMISATION DU RÉSEAU, TECHNOLOGIE D'AVANT-GARDE ET MEILLEUR SERVICE AUX CLIENTS

Encore cette année, ce sont les Assurances générales des caisses Desjardins qui se sont les plus distinguées au chapitre de la croissance. Le volume des ventes est passé de 110 millions à 176 millions de dollars, une augmentation de 60% par rapport à l'année précédente. Ainsi, l'entreprise compte maintenant une clientèle de plus de 400 000 assurés.

Évidemment, une telle croissance n'aurait pas été possible sans le support enthousiaste de la Confédération, des caisses Desjardins et de leurs fédérations, des gens qui contribuent quotidiennement au succès de l'organisation.

L'année 1990 a d'ailleurs été l'année de l'optimisation du réseau des caisses. Nous avons, en effet, recherché un meilleur équilibre entre les caisses-service et les caisses-service regroupées, de façon à rapprocher davantage nos agents des membres des caisses. Au terme de l'année, le réseau comptait 243 caisses-service, 371 caisses-information et 502 caisses-service regroupées, pour un total de 1116 points de vente.

Du point de vue technologique, la robotisation de la gestion de nos envois de contrats d'assurance à nos clients constituait le troisième et dernier élément de la révolution technologique entreprise au sein de notre organisation depuis la fondation des Assurances générales des caisses Desjardins.

En effet, après avoir informatisé toutes nos opérations et procédé à la refonte de tous nos systèmes d'assurance, après avoir établi l'une des plus importantes centrales de télémarketing au Canada avec la technologie de distribution automatique des appels, nous disposons maintenant d'équipements sophistiqués capables de personnaliser les contrats et de faire des envois «intelligents» par groupes cible ou selon certaines caractéristiques prédéterminées.

Enfin, l'année 1990 aura servi à réviser et à améliorer nos processus de règlement des sinistres ainsi qu'à optimiser la qualité de nos relations avec nos clients.

NORGRUPE, ASSURANCES GÉNÉRALES: UN NOUVEAU DÉPART

C'est au cours de l'année 1990 qu'est née NorGroupe, notre nouvelle société dédiée à la distribution de nos produits d'assurance par intermédiaires de marchés.

NorGroupe a terminé l'année avec des ventes de 62 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 9,7% par rapport à l'an dernier. Au cours de 1990, l'entreprise a complètement terminé sa restructuration, rationalisé son réseau de distribution et a aménagé dans ses nouveaux locaux, à Saint-Romuald et au centre-ville de Montréal.

Pour le dernier trimestre de 1990, NorGroupe affichait un bilan positif, ce qui pourrait signifier que la société commence à freiner sa décroissance et qu'elle est à l'aube du redressement attendu.

BILAN DES ACTIVITÉS

La première phase d'implantation de NorGroupe est maintenant terminée. Outre cette stabilisation financière en vue, l'entreprise a établi en 1990 les bases d'un nouveau partenariat avec les intermédiaires de marché, dans le but d'aider les courtiers à tirer avantage des grandes tendances du marché, notamment dans le secteur commercial. C'est d'ailleurs dans cet esprit que NorGroupe a poursuivi son travail auprès du Comité consultatif des courtiers.



C'est le 4 septembre 1990 que NorGroupe, assurances générales inaugurerait son siège social, situé à Saint-Romuald.

L'entreprise est maintenant prête à vivre la seconde phase de son développement. À l'instar du Mouvement Desjardins, qui déborde aujourd'hui nos frontières pour desservir les autres communautés du pays et pour s'ouvrir à la scène internationale, NorGroupe sera appelée à élargir ses horizons et à conclure des alliances qui lui permettront d'enrichir son offre de produits dans le secteur commercial, notamment sur les marchés canadiens.

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA : UNE AUTRE ANNÉE DE CROISSANCE ET DE RENTABILITÉ

La Sécurité a vu son chiffre d'affaires passer de 23 millions de dollars à 30 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 30% par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'année 1990, la Sécurité s'est encore affirmée dans son rôle d'incubateur de nouveaux produits et services répondant aux besoins de clientèles spécifiques.

En plus de constituer un laboratoire indispensable à notre organisation, la Sécurité a atteint en 1990 une rentabilité fort enviable dans ce secteur encore jeune des assurances IARD.

L'année 1991 s'annonce tout aussi prometteuse puisque l'entreprise a conclu, en toute fin d'année, un contrat d'envergure avec un syndicat de professionnels du Gouvernement du Québec, ce qui devrait confirmer définitivement le leadership de la compagnie dans son marché.

UN SENTIMENT D'APPARTENANCE QUI S'AFFIRME

En moins de trois ans, le nombre d'employés de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales a plus que doublé, passant de 581 à 1423 et regroupant des gens qui travaillent dans plus de 500 endroits différents à travers le Québec.

Dans le but de créer un sentiment d'appartenance essentiel à la bonne marche des opérations, un effort particulier a été fait pour mieux informer les employés et les intégrer davantage à la vie de l'entreprise.

C'est avec cette préoccupation qu'a été lancé, au cours de 1990, l'À propos, le nouveau bulletin interne de la Société de portefeuille. Cette publication laisse une grande place à

BILAN DES ACTIVITÉS



Vingt et un mai 1990, occasion toute spéciale pour les employés qui, venus des quatre coins du Québec, célébraient l'inauguration du nouveau siège social et le 45^e anniversaire de l'entreprise.



Préoccupée par la qualité de ses relations avec la clientèle, l'entreprise a consenti un effort maximal afin de perfectionner les mécanismes de règlement des sinistres.

la participation de tous les employés; une autre façon de cultiver un fort sentiment d'appartenance.

L'inauguration du nouveau siège social a également été l'occasion, le 21 mai 1990, de rassembler tous les artisans de l'entreprise et ainsi de leur donner l'occasion de fraterniser et de mieux connaître les différents rouages de l'organisation.

Presque tous les employés, venus des quatre coins du Québec, ont envahi le nouveau siège social ce jour-là. Un rassemblement qui en a fait vibrer plus d'un.

L'année 1990 marquait également le 90^e anniversaire du Mouvement Desjardins. De notre côté, nous fêtons le 45^e anniversaire de la Société d'assurances des caisses populaires Desjardins, l'entreprise-mère de la Société de portefeuille. Vue d'aujourd'hui, la création de cette première institution nous apparaît comme une pause au beau milieu de l'histoire du Mouvement.



La refonte de nos systèmes informatiques procure désormais aux trois réseaux l'opportunité d'améliorer leur performance.

LES GENS DES CAISSES: DES PARTENAIRES INDISPENSABLES

Les sondages le confirment: tout en maintenant un niveau de croissance encore élevé dans l'industrie, nous avons réussi à conserver un très haut niveau de satisfaction de notre clientèle autant en ce qui concerne les produits que le règlement des sinistres.

Cette grande satisfaction de nos clients dépend en bonne partie du lien privilégié que nous avons avec les directeurs et les dirigeants des caisses et des fédérations.

L'année 1990 a été l'année de notre seconde tournée de consultation auprès des caisses. Menée sous le thème «De la théorie à la pratique», cette tournée aura servi à faire le point sur les multiples aspects de la relation entre AGCD et les caisses.

Le sondage effectué auprès des directeurs de caisses dans le cadre de cette tournée a également confirmé les résultats fort positifs de ces bonnes relations.

Au chapitre de la satisfaction générale, les taux d'appréciation sont très élevés. Sur d'autres aspects du service, tel le suivi des demandes, il y a encore place à l'amélioration et nous y travaillons déjà.

Inutile de préciser que nous avons énormément apprécié la collaboration des directeurs de caisses et que nous leur sommes très reconnaissants de l'attention qu'ils ont mise à répondre à ce volumineux questionnaire.

BILAN DES ACTIVITÉS

Ces deux activités, la tournée des caisses et le sondage auprès des directeurs de caisses, revêtent une importance capitale pour les opérations d'AGCD. Elles nous permettent de continuellement réajuster nos politiques et de mieux planifier le futur en fonction des besoins réels des caisses.



Les consultations menées en 1990 auront permis de raffermir la relation d'échange entre AGCD et les caisses.

UNE MISSION SOCIALE PERTINENTE

En 1990, La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales a poursuivi son implication dans l'Opération Nez rouge.

Nous sommes « assureur officiel » de tous les bénévoles qui participent à l'Opération Nez rouge et de toutes les corporations régionales de l'organisme.

De plus, à titre de commanditaire national, nous avons contribué à la production de tout le matériel d'information et, comme par le passé, nous nous sommes impliqués dans l'organisation de la Soirée Desjardins, une activité faisant maintenant partie des traditions Nez rouge.

L'année 1990 a également été marquée par notre participation à une autre cause, celle des sans-abri, par l'intermédiaire de la Fondation de Lauberivière.

Sous le thème « Assurez-leur un toit en assurant le vôtre », nous avons pu contribuer à une cueillette de fonds par une formule qui créait un lien entre nos assurés et l'organisme; une façon typiquement Desjardins de faire de « l'assurance impliquée ».

LES RÉSULTATS FINANCIERS

Les efforts consentis pour assurer à nouveau une croissance substantielle de notre volume d'affaires ont eu une incidence certaine sur nos bénéfices nets consolidés qui ont connu une diminution, passant de 4,2 à 0,7 million de dollars, un écart de 3,5 millions de dollars. Plusieurs facteurs expliquent cet écart.

Notons d'abord l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services appliquée rétroactivement sur nos réserves antérieures, un impact direct de l'ordre de 1,9 million de dollars.

Au chapitre de la conjoncture, l'année 1990 a été particulièrement difficile pour les assureurs IARD du Québec.

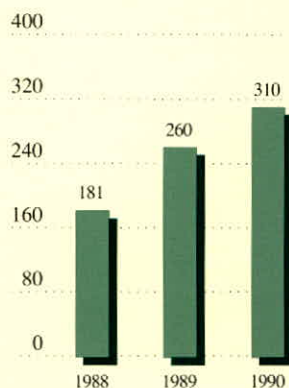
Un hiver fort capricieux en début d'année a contribué à hausser la fréquence des accidents d'automobiles.

En fin de parcours, l'économie était en pleine récession, période où l'on constate toujours une augmentation des vols de véhicules et des cambriolages ainsi qu'une hausse appréciable des pertes totales en habitation dues à des incendies.

BILAN DES ACTIVITÉS

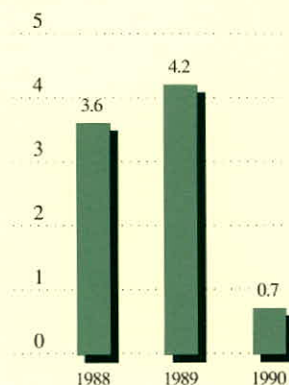
Actif

(en millions \$)



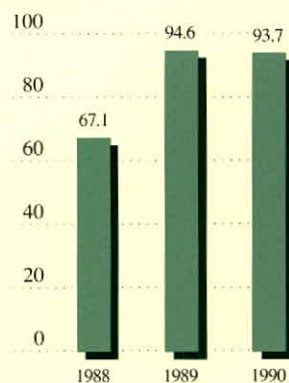
Bénéfice net

(en millions \$)



Avoirs des actionnaires

(en millions \$)



■ La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc.

Enfin, nos activités en 1990 ont été marquées par des investissements massifs reliés à notre croissance, qui ont surtout servi au parachèvement de nos infrastructures organisationnelles et technologiques, telles la refonte de nos systèmes informatiques et la robotisation de nos envois postaux. Mentionnons à ce chapitre que nous avons puisé ces capitaux à même nos budgets d'opération.

Malgré ces investissements pour soutenir la croissance, les coûts d'acquisition au brut ont poursuivi leur diminution, passant de 35,4% à 32%.

Nos revenus de placements se sont soldés à 15,1 millions de dollars, résultat d'un rendement de notre portefeuille de 9,85%. Ces revenus sont d'autant plus satisfaisants qu'ils ne tiennent pas compte d'apports financiers extérieurs, comme c'était le cas, l'an dernier, avec la capitalisation des Assurances du Crédit Mutuel dans AGCD. Rappelons enfin que l'entreprise a versé aux actionnaires, au cours de 1990, 1,6 million de dollars en dividendes.

L'année 1990 marquait également la troisième année de notre plan d'affaires soumis au Mouvement Desjardins pour le développement de nos sociétés, un plan qui privilégiait particulièrement la croissance.

Or, considérant la progression exceptionnelle de notre volume d'affaires ces dernières années, cette croissance sera dorénavant relativement plus modérée. Malgré cela, le développement de nos affaires demeurera, en 1991, au centre de nos préoccupations stratégiques.

Ainsi, en poursuivant ces efforts de développement et en ayant complété nos infrastructures de soutien, nous pourrions envisager, ces prochaines années, des rendements financiers conformes aux attentes de nos actionnaires.

LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE

À court terme, les perspectives de l'industrie restent incertaines. L'année 1991 marquera le cœur de la récession. Au sein de l'industrie, l'intention du gouvernement ontarien d'étatiser l'assurance automobile pourrait avoir des effets sur le marché québécois. Le cas échéant, plusieurs compagnies d'assurances auront sûrement la tentation d'intensifier leurs activités au Québec, ce qui augmentera la concurrence dans un marché déjà encombré.

Compte tenu de ces données, nous resterons à l'affût des occasions et des nouveaux développements qui seront de nature à améliorer notre position sur le marché et surtout, nous permettre de répondre aux besoins des membres des caisses Desjardins.

MERCI À TOUS LES ARTISANS

En terminant, je tiens à saluer tous les artisans de l'entreprise. Je remercie les membres du conseil d'administration, pour leur support et leur contribution à notre développement.

Je salue toute l'équipe du comité de direction qui se distingue chaque jour par son professionnalisme et son dévouement.

Je remercie tous les employés pour leur contribution quotidienne aux objectifs de l'organisation.

Qu'on me permette, enfin, de rendre hommage à tous les directeurs et dirigeants des caisses avec qui nous collaborons chaque jour. Leur appui constituera toujours une richesse inestimable.

John Harbour, c.a.

Président et chef de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1990

Les états financiers consolidés de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. sont présentés par la direction de la compagnie qui assume la responsabilité de leur contenu.

La direction s'acquitte comme suit de sa responsabilité quant à la fiabilité et l'intégrité des données financières publiées :

- La compagnie établit et maintient un système de contrôle interne qui assure, dans la mesure du possible, une gestion saine et efficace de ses affaires, la sauvegarde de ses actifs et le maintien de registres comptables adéquats.
- Elle emploie et forme un personnel qualifié et établit des structures organisationnelles permettant de réaliser une répartition efficace des tâches.
- Elle confie à son vérificateur interne la mission de vérifier les différents aspects des opérations des compagnies de la Société, de s'assurer du bon fonctionnement du contrôle interne et de soumettre à la direction ses recommandations en vue d'améliorer les contrôles.

La direction estime que les méthodes comptables appliquées sont appropriées aux circonstances et reflètent fidèlement la situation financière, les résultats des opérations et l'évolution de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. selon le principe de l'importance relative.

Le conseil d'administration des compagnies a approuvé les états financiers qui suivent sur recommandation du comité de vérification.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification, composé de trois administrateurs indépendants des opérations quotidiennes des compagnies, est mandaté par le conseil d'administration pour :

- revoir et lui faire rapport sur les états financiers trimestriels et annuels;
- revoir les systèmes de contrôle interne des compagnies;
- recommander la nomination des vérificateurs externes;
- examiner au besoin certaines questions touchant la comptabilité et les finances.

ÉVALUATION ACTUARIELLE

L'actuaire responsable de l'évaluation est nommé par le conseil d'administration des compagnies d'assurances filiales. Il doit préparer une évaluation annuelle des engagements actuariels reliés aux contrats en vigueur, selon les recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires, aux fins d'émettre son certificat aux actionnaires et aux organismes gouvernementaux qui régissent La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada, Assurances générales des caisses Desjardins inc. et NorGroupe, assurances générales inc.

Pour 1990, la vice-présidente actuariat et technique d'assurances et un actuaire-conseil indépendant ont été nommés conjointement responsables de l'évaluation.

VÉRIFICATEURS EXTERNES

Caron Bélanger Ernst & Young, c.a. ont été nommés vérificateurs externes. Ils doivent faire rapport aux actionnaires et aux organismes gouvernementaux sur la fidélité de la situation financière de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. et des résultats des opérations tels que présentés dans les états financiers annuels.

John Harbour, c.a.
Président et chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. au 31 décembre 1990 ainsi que l'état consolidé des bénéfices non répartis, l'état consolidé des résultats et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 décembre 1990, les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Caron Bélanger Ernst & Young
Comptables agréés

Québec,
le 6 février 1991

CERTIFICAT ACTUARIEL

Nous avons fait l'évaluation des provisions pour polices et pour sinistres de NorGroupe, assurances générales inc., de La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada et des Assurances générales des caisses Desjardins inc., en vue du bilan consolidé au 31 décembre 1990 de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. et de son état des résultats pour l'exercice terminé à cette date.

À notre avis, (i) l'évaluation est conforme aux Recommandations de l'Institut Canadien des Actuaires sur la préparation des rapports financiers des compagnies d'assurances incendie, accidents et risques divers, (ii) le montant des provisions pour polices et pour sinistres constitue une provision appropriée pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices de la compagnie, et (iii) un débit approprié pour tenir compte de ce passif a été porté à l'état des résultats.

Jean-Louis Gauvin, f.s.a., f.i.c.a.
Groupe Sobeco Inc.

Sylvie Paquette, f.c.a.s., f.i.c.a.
La Société de portefeuille du Groupe Desjardins,
assurances générales inc.

Lévis,
le 6 février 1991

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1990

	1990	1989
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Revenus		
Primes brutes souscrites	267 973 \$	200 665 \$
Primes nettes acquises	220 273 \$	154 012 \$
Revenus nets de placements	15 103	20 500
	<u>235 376</u>	<u>174 512</u>
Dépenses		
Sinistres et frais de règlement	153 948	117 118
Frais d'exploitation nets	80 602	57 355
	<u>234 550</u>	<u>174 473</u>
Bénéfice avant participation minoritaire et impôts sur le revenu	826	39
Participation minoritaire	30	—
Bénéfice avant impôts sur le revenu	796	39
Impôts sur le revenu (recouvrement)	97	(4 191)
Bénéfice net	<u>699 \$</u>	<u>4 230 \$</u>

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1990

	1990	1989
Solde au début de l'exercice	3 768 \$	31 336 \$
Bénéfice net	699	4 230
Dividendes	(1 596)	(1 788)
	<u>2 871</u>	<u>33 778</u>
Affectation des bénéfices non répartis au capital-actions en voie d'émission	—	(30 010)
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 871 \$</u>	<u>3 768 \$</u>

BILAN CONSOLIDÉ

.....
 AU 31 DÉCEMBRE 1990

ACTIF	1990	1989
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Placements et liquidités (note 2)		
Obligations	85 772 \$	79 424 \$
Actions	35 235	37 572
Prêts hypothécaires	14 952	8 471
Dépôts à terme et encaisse	23 338	31 937
	<u>159 297</u>	<u>157 404</u>
Montants à recevoir		
Primes	65 349	44 361
Revenus de placements courus	3 088	2 597
Débiteurs	23 573	3 637
	<u>92 010</u>	<u>50 595</u>
Autres éléments d'actif		
Frais reportés	24 787	23 571
Immobilisations (note 3)	29 314	24 874
Impôts sur le revenu reportés	4 476	3 755
	<u>58 577</u>	<u>52 200</u>
	<u>309 884 \$</u>	<u>260 199 \$</u>
PASSIF		
Provisions		
Primes non acquises	117 211 \$	86 780 \$
Sinistres en voie de règlement	72 520	60 059
	<u>189 731</u>	<u>146 839</u>
Montants à payer		
Courtiers	956	1 166
Créditeurs	19 143	11 273
	<u>20 099</u>	<u>12 439</u>
	<u>209 830</u>	<u>159 278</u>
Participation minoritaire	6 359	6 329
	<u>216 189</u>	<u>165 607</u>
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions (note 4)	90 824	90 824
Bénéfices non répartis	2 871	3 768
	<u>93 695</u>	<u>94 592</u>
	<u>309 884 \$</u>	<u>260 199 \$</u>

Au nom du conseil: John Harbour, administrateur
 Camille Montpetit, administrateur

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1990

	1990	1989
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	699 \$	4 230 \$
Éléments d'exploitation n'impliquant aucun mouvement de liquidités		
Amortissement des immobilisations	4 451	3 450
Impôts sur le revenu reportés	(721)	(52)
Augmentation des provisions	42 892	46 059
Augmentation des frais reportés	(1 569)	(7 869)
Participation minoritaire	30	—
	<u>45 782 \$</u>	<u>45 818 \$</u>
Gain de dilution inclus aux revenus nets de placements	—	(8 670)
Variation nette des postes inclus dans les montants à recevoir et les montants à payer	<u>(33 755)</u>	<u>(19 915)</u>
Liquidités provenant des activités d'exploitation	<u>12 027</u>	<u>17 233</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(9 255)	(22 225)
Produit de disposition d'immobilisations	717	599
Liquidités utilisées pour des activités d'investissement	<u>(8 538)</u>	<u>(21 626)</u>
Activités de financement		
Émissions d'actions par la Société et une filiale	—	40 050
Dividendes	(1 596)	(1 788)
Liquidités provenant (utilisées pour) des activités de financement	<u>(1 596)</u>	<u>38 262</u>
Augmentation des liquidités	<u>1 893</u>	<u>33 869</u>
Placements et liquidités au début de l'exercice	157 404	123 535
Placements et liquidités à la fin de l'exercice	<u>159 297 \$</u>	<u>157 404 \$</u>

NOTES SE RAPPORTANT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1990

1. Principales conventions comptables

a) Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc., de Le Groupe Desjardins, assurances générales et de ses filiales, La Sécurité, Compagnie d'assurances générales du Canada et NorGroupe, assurances générales inc., détenues en propriété exclusive et Assurances générales des caisses Desjardins inc., détenue à 90%.

b) Placements

Les obligations sont comptabilisées au coût amorti, les actions au coût et les prêts hypothécaires à la valeur du solde en capital à recevoir.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation prévue.

d) Primes non acquises

Les primes non acquises sont calculées selon la méthode dite d'expiration mensuelle.

e) Frais reportés

La compagnie a pour politique de comptabiliser, à titre de frais reportés, les frais d'ouverture et de déploiement de son réseau de points de vente. À compter de 1990, ces frais sont amortis sur une période se terminant en 1997.

Le poste frais reportés comprend également les coûts d'acquisition recouvrables se rapportant aux primes non acquises.

f) Impôts sur le revenu

La compagnie comptabilise ses impôts selon la méthode du report d'impôt. Selon cette méthode, les écarts temporaires entre le revenu comptable et le revenu fiscal (occasionnés par le fait que certaines dépenses et certains revenus sont imputés aux opérations à des époques différentes pour fins comptables et pour fins fiscales) se traduisent par des impôts sur le revenu reportés.

NOTES SE RAPPORTANT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1990

2. Valeur au marché des placements

Au 31 décembre 1990, la valeur au marché des obligations s'établit à 84 413 000 \$ (1989 – 78 618 000 \$), celle des actions à 34 411 000 \$ (1989 – 38 218 000 \$) et celle des prêts hypothécaires à 14 956 000 \$ (1989 – 8 458 000 \$)

3. Immobilisations

	1990	1989
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
<i>Immeuble</i>		
Coût	14 900 \$	14 662 \$
Amortissement accumulé	2 216	1 858
	<u>12 684</u>	12 804
<i>Autres immobilisations</i>		
Au coût amorti	16 630	12 070
	<u>29 314 \$</u>	24 874 \$

4. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale:

- Catégorie «A», un vote par action, participantes.
- Catégorie «B», quatre votes par action, non participantes, rachetables au prix payé lors de l'émission.
- Catégorie «C», non votantes, à dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 10% par année sur le montant versé.

	1990	1989
<i>Émis et payé:</i>		
822 266 actions de catégorie «A» (1989: 250 500)	90 824 \$	25 050 \$
En voie d'émission	—	65 774
	<u>90 824 \$</u>	90 824 \$

5. Opérations entre apparentées

La Société de portefeuille du Groupe Desjardins, assurances générales inc. est une corporation du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Les compagnies filiales de la société ont transigé avec des entités du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec pour divers services obtenus ou rendus dans le cours normal des affaires, tels que primes d'assurances souscrites, intérêts gagnés, loyers et dépenses d'informatique.

COMITÉ DE DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION



Pierre Bornais Rock LeBlanc Jean Landry Jude Martineau
André Deschênes John Harbour Pierre Michaud

Léopold Auger
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)
Administrateur
Fédération des caisses populaires
Desjardins du centre du Québec

Pierre Bornais, c.r.
Lévis (Québec)
Adjoint au président
La Société de portefeuille
du Groupe Desjardins,
assurances générales

André Corriveau
Tracy (Québec)
Directeur
Caisse populaire Riviera
Membre du comité de vérification

Raymond Crombecque*
Strasbourg (France)
Président du Directoire
Banque Fédérative
du Crédit Mutuel

André Deschênes, b. adm. aff.
Lévis (Québec)
Vice-président principal
Planification
La Société de portefeuille
du Groupe Desjardins,
assurances générales

Gilles Deschênes
Jonquière (Québec)
Directeur général
Caisse populaire Kénogami

Bernard Dufour
Sherbrooke (Québec)
Directeur
Caisse populaire Sainte-Famille
Membre du comité
de vérification

Pierre Fortier
Montréal (Québec)
Président et chef des opérations
Société financière des caisses
Desjardins inc.

Georges Gagnon
Matane (Québec)
Directeur d'exploitation
Compagnie de Gestion
de Matane inc.

François Gauthier
New Richmond (Québec)
Directeur
Caisse populaire
New Richmond

John Harbour, c.a.
Lévis (Québec)
Président et chef de la direction
La Société de portefeuille
du Groupe Desjardins,
assurances générales

Gilbert Hild
Strasbourg Cédex (France)
Vice-président,
directeur général
Assurances du Crédit Mutuel

Marc Jean
St-Romuald (Québec)
Président
Caisse populaire
Saint-Romuald

Jean Landry, c.a.
Lévis (Québec)
Premier vice-président
Directeur général
La Société de portefeuille
du Groupe Desjardins,
assurances générales

Jean Larose*
Longueuil (Québec)
Directeur général
Caisse populaire
de Longueuil

Rock LeBlanc
St-Romuald (Québec)
Premier vice-président
Directeur général
NorGroupe, assurances
générales

Jocelyn Lemay
Lévis (Québec)
Directeur
Caisse d'économie Desjardins
de Pointe-Lévy

Claude Lépine
Saint-Jacques-de-Montcalm
(Québec)
Directeur
Caisse populaire Saint-Jacques

Jude Martineau, c.a.
Lévis (Québec)
Premier vice-président
Sinistres
Assurances générales des
caisses Desjardins,
La Sécurité, Compagnie
d'assurances générales du
Canada et NorGroupe,
assurances générales

Pierre Michaud, f.i.a.c.
Lévis (Québec)
Premier vice-président
Directeur général
Assurances générales
des caisses Desjardins et
La Sécurité, Compagnie
d'assurances générales
du Canada

Camille Montpetit
Montréal (Québec)
Président du conseil
Directeur
Caisse populaire Mistral

Léonard Robitaille
Dupuy (Québec)
Directeur
Caisse populaire Dupuy
Membre du comité de
vérification

Yvon Sabourin
Hull (Québec)
Président du conseil
d'administration
Caisse populaire
de l'Île

Serge Simard
Baie-Comeau (Québec)
Directeur
École Saint-Coeur de Marie

Jean-Pierre Tremblay
Saint-Jérôme (Québec)
Directeur général
Caisse populaire
Saint-Jérôme

* N'apparaissent pas sur la photo
des membres du conseil d'administration.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF



Claude Lépine John Harbour Serge Simard
Camille Montpetit Pierre Fortier Léopold Auger

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jocelyn Lemay Gilles Deschênes Bernard Dufour Gilbert Hild Georges Gagnon Jean-Pierre Tremblay
Marc Jean Léonard Robitaille André Corriveau François Gauthier Yvon Sabourin

*Autour d'une première alvéole
se déploient des centaines de
formes similaires. Tour à tour, tous
ces éléments complémentaires
et solidaires sont le cœur du riche
et fort tissu que procure un
harmonieux maillage.*